



Des étudiants animeront le site à Authier

## L'ancienne école de rang bientôt ouverte au public

(YA) Les travaux de réfection de l'ancienne école de rang, à Authier, sont en voie d'être complétés. L'édifice ouvrira ses portes aux visiteurs dans quelques semaines. De fait, des étudiants doivent y entrer vers le 20 juin, afin d'offrir un service d'animation du site historique et culturel.

Le ministère québécois des Affaires culturelles a communiqué avec la municipalité d'Authier, pour obtenir

de sa part une résolution demandant l'installation de panneaux routiers indiquant l'emplacement de l'ancienne école qui deviendra un lieu touristique.

AVIS DE MOTION: Le conseil d'Authier a passé un avis de motion, à sa réunion du 1er juin, en vue de l'adoption, le mois prochain, du règlement touchant la cueillette des vidanges, dans la localité.

*Ça, c'est du solide!*

**NORDIQUE**

ECONOMIE D'ÉNERGIE  
CONFORT ASSURÉ  
SATISFACTION GARANTIE

"Membre accrédité au programme de garantie des maisons neuves de l'A.P.C.H.O."

**LES MAISONS NORDIQUE INC.**

St-Laurent-de-Gallichan: 787-2680

Appelez-nous pour tous vos besoins de vente ou achat

Caravane Montclair Ltée  
Palmarolle: 787-2525  
Spécialité: Rocdam  
(anciennement Semal)  
Noranda: 782-7714

Edouard Lévesque  
Amos: 732-4616

Rhéo Naud et Fils Inc.  
324, rue Gareau  
Val d'Or: 825-2630 - 825-6527

Les gens de l'école Migwan, du village Pikogan, recevaient récemment la visite de spécialistes du ministère des Affaires indiennes qui sont venus, à cinq reprises, leur donner des conseils au niveau pédagogique et académique à la suite de la prise en charge de l'éducation à Pikogan. Par la même occasion, on a profité pour souligner un échange culturel avec des gens de l'école Amik-wich, du Lac Simon. Nous voyons, sur la photo ci-dessus, les élèves de 1ère et 2e année, de Pikogan, qui ont tenu à remercier spécialement les visiteurs, soit M. Henri Longpré, spécialiste en français; Marthe Gill, spécialiste en milieu pré-scolaire, et Marie Tchiernish, spécialiste en milieu humain.

(Photo: Echo-ROMPRE)

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

*L'été c'est...*  
**L'autre télévision**

### Station Soleil

En semaine à 20h  
avec Jean-Pierre Ferland, Marc Laurendeau,  
Lise Garneau, Francine Grimaldi et Chantal Jolli.

Producteur-délégué: Pierre Duceppe  
Directeur musical: Daniel Mercure

### Cinéma

En semaine à 21h  
85 films de choix  
Sans pauses publicitaires

**"Évolution de l'être humain"  
LA RECHERCHE  
DU BONHEUR**

Le bonheur est-il facile à trouver pour vous? Tout le monde cherche le bonheur. C'est un désir naturel qui existe en chacun. Mais peu arrivent à trouver un bonheur durable. Pourtant, l'être humain a droit au bonheur. Que pensez-vous de cette affirmation: "Hommes de cette terre, vous êtes dans la création pour trouver la félicité".

Cette phrase est extraite d'une oeuvre spirituelle intitulée "Dans la Lumière de la Vérité". Elle est écrite par un auteur qui signe Abd-ru-Shin. Dans cette oeuvre, nous découvrons pourquoi, malgré que tous aient droit au bonheur, si peu arrivent à le trouver. C'est que le bonheur ne s'acquiert pas comme on peut acquérir une maison, une auto, etc... Pour être vraiment heureux, il y a des conditions à respecter, des lois invisibles qui produisent leurs effets, peu importe qu'on les connaît ou les ignorent. Lorsque nous respectons ces lois, le bonheur vient s'installer de lui-même dans nos vies sans que nous ayons à courir après lui.

Parlons d'une de ces lois: la loi de la réciprocité des effets. Jésus l'a exprimé jadis en ces termes: "Ce que l'homme sème il le récoltera".

Abd-ru-Shin lui, exprime cette loi en ces mots: "Ce que vous faites à autrui, vous ne le faites en réalité qu'à vous-mêmes. A vous seuls, puisque, suivant les lois éternelles, tout retombe obligatoirement sur vous, le bien ou le mal, que ce soit déjà ici ou dans l'au-delà."

Avec encore bien d'autres explications, Abd-ru-Shin nous fait découvrir qu'il faut, tôt ou tard, goûter sur nous-mêmes à ces mêmes expériences que nous faisons vivre aux autres par notre manière d'être, nos comportements, nos paroles et même nos pensées car les pensées sont des forces invisibles que nous émettons et qui produisent elles aussi des effets sur notre entourage.

Donc, à partir de ce que nous faisons goûter aux autres en bien ou en mal, cette loi, dans son action silencieuse; prépare des événements, des circonstances extérieures, des expériences intérieures qui nous feront goûter aux mêmes fruits. La récolte de nos semences n'arrive pas nécessairement tout de suite après l'action posée mais souvent plus tard, dans cette vie terrestre, dans l'au-delà, ou dans une autre vie terrestre. Elle nous atteint, peu importe le lieu où nous sommes.

A celui qui cherche le bonheur mais ne fait jamais attention aux effets de ses attitudes et comportements sur autrui, Abd-ru-Shin dit:

"N'espère donc jamais autre chose qu'un fruit dont la nature correspondra toujours à la semence". Certains vivent actuellement dans des conditions agréables tout en causant beaucoup de tort aux autres. Ceux-là se préparent des lendemains pénibles. D'autres, tout en étant accablés d'épreuves, s'efforcent d'être justes envers autrui; ceux-là, tout en récoltant du mauvais fruits, semés dans cette vie-même ou dans une vie antérieure, se préparent des lendemains plus heureux.

Faisons en sorte que le bonheur vienne s'installer dans nos vies. Pour cela, il y a des lois à respecter. Dans le prochain article, nous en découvrirons une autre.

AUTEUR (GUY POULIN)

Suivre une nouvelle rubrique trimestrielle.

Pour de plus amples informations sur l'oeuvre de Abd-ru-Shin, veuillez écrire à l'adresse suivante:  
Gisèle Lévesque  
C.P. 836  
Matigami, JOY ZAO

**HERBE**

En plus d'être dangereuses, les feux d'herbe sont inutiles et souvent interdits par les municipalités. Contrairement à la croyance populaire, le brûlage ne favorise aucunement la repousse. En brûlant la vieille herbe, on prive le sol de la matière organique que constitue la végétation.

Les feux d'herbe qui échappent au contrôle constituent un danger pour la population, les habitations, la forêt et entraînent des pertes parfois élevées.

Lorsque nous découvrons un incendie, signalons-le immédiatement à notre Société de conservation.

Écoutons l'appel de GAROFU.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU NORD-EST

**L'autre télévision** Radio Québec

VAL D'OR  
**12**  
Câble 8

Améri ndiens